



**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 02/11/2022

### SÉCHERESSE 2021

#### **La commune de Brem-sur-Mer reconnue en état de catastrophe naturelle en Vendée**

L'arrêté interministériel du 18 octobre 2022 NOR : IOME2229185A relatif à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, paru au Journal Officiel (JORF n°0252 du 29 octobre 2022) reconnaît la commune de Brem-sur-Mer en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2021.

Les personnes concernées disposent d'un délai de dix jours à compter du 29 octobre 2022 pour déposer un état estimatif de leurs dommages auprès de leur assureur.

Retrouvez l'arrêté publié au Journal Officiel :

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046502007?page=1&pageSize=10&query=arr%C3%AAt%C3%A9+11+octobre+2022+reconnaissance+catastrophe+naturelle&searchField=ALL&searchType=ALL&tab\\_selection=all&typePaging=DEFAULT](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046502007?page=1&pageSize=10&query=arr%C3%AAt%C3%A9+11+octobre+2022+reconnaissance+catastrophe+naturelle&searchField=ALL&searchType=ALL&tab_selection=all&typePaging=DEFAULT)

### **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

🌐 www.vendee.gouv.fr - 🐦 @PrefetVendee - 📘 @PrefetVendee - 📺 prefetvendee

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon